

Compte-rendu du conseil d'école 1

Mardi 4 novembre 2025

Enseignantes :

Mme Burgevin

Mme Briteau

Représentantes élues des parents d'élèves :

Mme Vieira (titulaire)

Mme Taclet (titulaire)

Représentants des municipalités :

Mme Peyrottes, adjointe aux affaires sociales scolaires de St Sulpice de Favières

Mr Touzet, maire de St Yon

Mme Yannou, adjointe aux affaires scolaires de St Yon

Personnel communal

Mme Bayoux, ATSEM

Absents excusés :

Mr Hodges, inspecteur de l'Education Nationale

Mr Gonsard, maire de Mauchamps

Mr Petrilli, maire de St Sulpice de Favières

LA VIE DE L'ECOLE

- Les résultats des élections des représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école

Les parents élus sont Mme Vieira et Mme Taclet en tant que titulaires et Mme Oliveira et Mme Lecordier en tant que suppléante.

Taux de participation : 71,76 %

98 électeurs inscrits - 76 votants - 14 bulletins nuls – 62 suffrages exprimés

- Le règlement intérieur et la charte de la laïcité

Le règlement intérieur n'est pas modifié. La charte de la laïcité est collée dans le cahier de correspondance pour information et lecture des parents.

Il est rappelé aux parents que l'horaire d'accueil des élèves est de 8h20 à 8h30. Quelques familles sont régulièrement, voir systématiquement en retard. Ces retards perturbent le bon fonctionnement de l'école.

Les retards quotidiens de la navette de la Cité Bethléem et les mails envoyés par Mme Burgevin sont également évoqués. Mr l'Inspecteur de la circonscription de Dourdan a été informé de ces retards.

Des retards sont également constatés à St Yon. Mr Touzet et Mme Yannou se proposent de contacter la direction de la Cité Bethléem pour échanger sur ces retards.

- Bilan de la rentrée scolaire et perspectives pour 2026/ 2027

L'école compte à ce jour 56 élèves répartis comme suit :

19 PS, 20 MS et 17 GS

Mme Burgevin accueille 28 élèves de PS/MS (19/9) et Mme Briteau 28 élèves de MS/GS (11/17).

Répartition des élèves par communes :

St Sulpice de Favières : 11

St Yon : 23

Mauchamps : 15

Souzy la Briche : 6

Autres communes : 1

Perspectives pour 2026/2027 : 22 PS, 19 MS et 20 GS soit 61 élèves.

Afin d'affiner au mieux ces prévisions, Mme Burgevin souhaiterait que les enfants nés en 2023 soient rapidement inscrits. Ainsi, Mr Touzet va proposer aux 2 autres maires du RPI qu'un article dans la lettre d'informations de chaque commune soit publié pour que les parents procèdent rapidement à l'inscription de leur enfant à l'école maternelle. Mme Burgevin va également communiquer rapidement à ce sujet.

La possibilité que des élèves de GS soient scolarisés à St Yon à la rentrée 2026 est envisagée.

- Les événements passés et à venir

- sortie dans la forêt aux abords de l'école le lundi 29 septembre matin

- photographe vendredi 7 novembre. La pochette sera mise en vente à 15 € (dont 30 % pour la coopérative scolaire). La pochette sera remise après réception du paiement.

- spectacle de Noël mardi 9 décembre (matin), financé par la coopérative scolaire. La classe de CP de St Yon est invitée au spectacle.

- matinée portes ouvertes 1 samedi 13 décembre de 8h30 à 12h30, avec un festival du livres organisé par les représentants des parents d'élèves.

Mme Vieira va prendre contact avec les organisateurs afin de mettre en place un paiement par carte bleue.

- chorale et goûter de Noël mardi 16 décembre à 14h30.

Les 3 mairies sont remerciées pour la subvention accordée pour l'achat des cadeaux (12 € par élève) et les élus sont donc attendus le mardi 16 décembre à 14h30 pour assister à la chorale, pour la distribution des cadeaux et le goûter.

Les cadeaux ont été achetés par les enseignantes pendant les vacances d'automne et le budget a été respecté.

Mme Burgevin demande la livraison de 3 sapins (1 grand pour le préau et 2 plus petits pour les classes) début décembre (à partir du lundi 2 décembre). Cette demande est acceptée par Mme Peyrottes.

- matinée portes ouvertes 2 le samedi 30 mai de 8h30 à 12h30

- activités poney au mois de mai, dates à déterminer

- fête de fin d'année le samedi 13 juin de 9h00 à 12h00.

- accueil des nouveaux PS le samedi 27 juin de 9h00 à 12h00.

- La coopérative scolaire (bilan financier, obligation du mandataire)

Le bilan positif au 31 août 2025 s'élevait à 1604 €.

La participation volontaire des familles s'élève à 1505 € (au mois d'octobre 2025).

Mme Burgevin rappelle que l'intégralité des sommes reçues est reversée au profit de la coopérative scolaire gérée par l'OCCE 91. Mme Burgevin est mandataire auprès de l'OCCE 91 et est juridiquement responsable de la gestion et de la tenue des comptes. Les comptes peuvent être

consultés par les parents, en prenant rendez-vous auprès de Mme Burgevin. De plus, un compte-rendu financier est remis chaque année à l'OCCE 91 pour vérification des comptes. Le compte-rendu financier est également signé par un parent d'élève, qui vérifie les comptes. Un point sur les dépenses sera fait lors du 2ème conseil d'école.

LE VOLET PEDAGOGIQUE

- Le projet d'école

Ambition pour tous et excellence :

Comprendre la notion AUTANT QUE

-> développer les procédures numériques et non numériques pour comparer des quantités
-> varier les formulations : autant que, juste ce qu'il faut de, pas plus / pas moins, pareil, la même quantité de ...

Reprise du même objectif que 2024/2025 car baisse des résultats pour cet item dans le cadre du protocole pour une entrée sécurisée en CP.

Bien-être pour tous :

Le carnet de suivi des apprentissages : un outil de communication à repenser.

-> Rendre explicite pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle
-> Rendre lisibles les progrès de l'élève.

Mme Burgevin explique que nouveaux programmes de français et de mathématiques pour les élèves de maternelle s'appliquent depuis la rentrée scolaire 2025. Cela a également motivé la réflexion de l'équipe autour du carnet de suivi des apprentissages.

Culture et citoyenneté :

Mettre en place le programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle) pour :

- meilleure gestion des émotions
- meilleure communication entre élèves
- meilleure connaissance de soi

Le programme EVAR repose sur trois axes développés tout au long de la scolarité :

- se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps ;
- rencontrer les autres, construire des relations respectueuses et s'y épanouir ;
- trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

Equité et inclusion pour tous et chacun :

Proposer des séances d'apprentissage dehors (cour, forêt, village)

Prendre en compte la diversité de tous les élèves en proposant une pédagogie alternative, tout en s'appuyant sur les espaces existants autour de l'école.

- Protocole pour une entrée sécurisée au CP pour les élèves de Grande Section

Ces évaluations nationales concernent seulement les élèves de Grande Section et se déroulent en période 2 (novembre / décembre). L'objectif est de cibler plus précocement les besoins des élèves.

Ces évaluations vont commencer la semaine prochaine et se déroulent sur les temps des APC pour les évaluations individuelles (mathématiques, phonologie et écriture) et en classe pour les évaluations collectives (langage oral et écrit). Les 2 enseignantes font passer les évaluations. Un point devrait pour être fait à la 1^{ère} matinée portes ouvertes. Les élèves à besoin seront évalués à nouveau mai/juin.

LA SECURITE

- Exercice d'évacuation du jeudi 12 septembre 2025.

Tout s'est bien passé. Tout fonctionne.

- PPMS et l'exercice « intrusion/attentat » du vendredi 26 septembre 2025.

Rappel : "Dans chaque école, le directeur d'école, dans le cadre du Conseil des maîtres, doit élaborer un Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.) qui sera présenté au Conseil d'école." BO HS n° 3 du 30 mai 2002.

Le PPMS a pour objectif de préparer l'école face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur (naturel ou technologique) afin d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs, et d'appliquer les directives des autorités.

Depuis 2016, le risque « attentat/intrusion » a été rajouté au PPMS.

3 exercices sont prévus durant l'année scolaire.

Un 1er exercice PPMS « intrusion/attentat » a eu lieu le vendredi 26 septembre. Les élèves et l'ensemble du personnel ont été confinés pendant 8 minutes environ. L'objectif de cet exercice, très théâtralisé (Mme Burgevin tambourinait sur la porte, tapait des pieds ou demandait que l'on vienne ouvrir la porte), était d'apprendre aux élèves à rester silencieux et à ne pas réagir aux bruits soudains ou aux sollicitations d'un adulte. Les gendarmes et Mme Peyrottes étaient présents. L'exercice a été suivi par un temps de langage avec les enfants. Le compte-rendu a été transmis à la mairie et une information par mail a été transmise aux familles.

L'uniformisation des signaux sonores entre les 2 écoles est évoquée.

La question de la mise en place d'exercices d'évacuation et de mise à l'abri pendant le temps de la pause méridienne est également soulevée.

Mme Burgevin rappelle que seules les questions inscrites à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'une réponse écrite dans le compte-rendu du conseil d'école.

Durée du conseil d'école : 1h30

Date du prochain conseil d'école : vendredi 20 mars à 18h00

Mme Taclet et Mme Vieira, représentantes élues des parents d'élèves
Mme Burgevin Aurélia, directrice de l'école


ECOLE LES TILLEULS
2 Chemin des Graviers
91910 ST SULPICE DE FAVIERES
Tél : 01 64 58 44 92